

ou de l'information du ministère, quels étaient, dans chaque cas, la somme en cause et le but de la dépense? (Document parlementaire n° 292-2/259).

N° 279—*M. Nystrom*

1. Au cours des années financières 1972-1973 et 1973-1974 à ce jour, quelle somme totale Information Canada a-t-elle consacrée annuellement à des contrats adjugés à des personnes et à des organismes de l'extérieur à des fins de recherche, de développement et pour d'autres services consultatifs?

2. Quels sont le nom et l'adresse de ces personnes et organismes de l'extérieur et quelles sommes étaient en cause dans chaque contrat?

3. Quels étaient le but de chacun des contrats et le titre de chacun des rapports soumis? (Document parlementaire n° 292-2/279).

N° 377—*M. Firth*

1. a) Dans les Territoires du Nord-Ouest, combien de fonctionnaires sont employés à titre permanent par des ministères, des sociétés de la Couronne et des organismes de l'État, b) combien sont employés à temps partiel, c) de façon saisonnière, d) temporairement?

2. Dans chaque cas, combien de fonctionnaires appartiennent aux catégories suivantes de personnel: a) scientifique et professionnel, b) administratif et du service extérieur, c) administratif de soutien, d) technique, e) d'exploitation?

3. Dans chaque catégorie, combien d'employés sont des autochtones, des Indiens assujettis aux traités, des Indiens non assujettis aux traités, des Esquimaux et des Métis? (Document parlementaire n° 292-2/377).

N° 378—*M. Firth*

1. a) Dans le Territoire du Yukon, combien de fonctionnaires sont employés à titre permanent par des ministères, des sociétés de la Couronne et des organismes de l'État, b) combien sont employés à temps partiel, c) de façon saisonnière, d) temporairement?

2. Dans chaque cas, combien de fonctionnaires appartiennent aux catégories suivantes de personnel: a) scientifique et professionnel, b) administratif et du service extérieur, c) administratif de soutien, d) technique, e) d'exploitation?

3. Dans chaque catégorie, combien d'employés sont des autochtones, des Indiens assujettis aux traités, des Indiens non assujettis aux traités, des Esquimaux et des Métis? (Document parlementaire n° 292-2/378).

N° 511—*M. Boisvert*

1. Combien la SCHL a-t-elle consenti de prêts au Canada et en particulier dans la province de Québec en 1964, 1965, 1966 et 1967?

2. Quel est la somme totale des montants consentis en prêts au Canada et en particulier dans la province de Québec en 1964, 1965, 1966 et 1967? (Document parlementaire n° 292-2/511).

M. Reid, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

L'avis de motion portant production de documents n° 1 ainsi conçu:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie d'un accord conclu entre le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et les gouvernements antillais, relatif à l'embauchage de travailleurs antillais pour certaines récoltes canadiennes,

est appelé et reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 8 ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tout document résultant de la première réunion de l'équipe de gestionnaires supérieurs de l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants, convoquée par le directeur général de l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants, à Ottawa, du 26 au 29 mars, comme il suit, a) plans opérationnels pour les périodes qui précèdent et suivent la date limite du 31 mars 1974 pour les nouvelles demandes de prêts, b) utilisation plus poussée de la gestion par objectif en tant que style de gestion pour l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants,

est appelé et reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 9 ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de documents ou rapports préparés par des représentants de SCHL à la suite d'une enquête faite le 22 janvier 1973 sur certaines maisons situées à Place de la Promenade à Neufchatel,

est appelé et reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 10 ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les contrats signés par le Conseil des ports nationaux à Vancouver avec les entreprises suivantes: a) *Empire Stevedoring Co. Ltd.*, b) *Canadian Stevedoring Co. Ltd.*, c) le Canadien National relativement à l'utilisation des quais Ballantyne, Lapointe et Centennial pour les années 1973 et 1974,

est appelé et reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 12 ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie d'un exemplaire du dernier rapport d'estimation du Programme de mobilité de la main-d'œuvre du Canada,

est appelé et reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.